

Relevé de décisions

RÉF. **Bulac/11/000** AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0) 1 53 46 15 60 MÊL. marie-lise.tsagouria@bulac.fr

DATE 6 juin 2011

RÉUNION **Conseil scientifique**
du Groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations »

le **10 décembre 2010** à 9h30

LIEU En Sorbonne, *Salle Gréard*
Paris 5^{ème}

PRÉSENTS

Mme Dominique AKHOUN-SCHWARB
Mme Véronique BERANGER
M. Michele BERNARDINI
M. Olivier de BERNON
M. Alain BLUM
Mme Chantal CHANSON-JABEUR
M. Francis CONTE
M. Thomas DE BRUIJN
M. Redouane DJAMOURI
Mme Eve FEUILLEBOIS
M. Antoine MARÈS
M. Éric MEYER
M. Jean-Luc RACINE
M. Gilles VEINSTEIN

Membre de droit

Mme Marie-Lise TSAGOURIA (Directeur)

Invités

M. Francis RICHARD (BULAC)
M. Cheng PEI (BNF)

EXCUSÉS

M. Pierre BOILLEY
M. François DEROCHE
Mme Manuelle FRANCK
Mme Catherine MAYEUR-JAOUEN
M. Daniel RENOULT
M. Thomas TABERY
Mme Michèle THERRIEN

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2010**
2. **Avancement général du projet**
3. **Présentation des réseaux et des politiques de partenariat dans le domaine de la documentation orientaliste dans leurs pays respectifs** par les membres étrangers du conseil scientifique
4. **Présentation des collections présentes rue des Grands-Moulins en octobre 2011**
5. **Conventions de partenariat**
 - avec la Bibliothèque nationale de France
 - avec l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut d'études slaves
 - avec le CNRS (UMR Monde iranien et indien)
6. **Projet de colloque dans la période inaugurale**

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2010**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. **Avancement général du projet**

Le calendrier des travaux prévoit une livraison du bâtiment fin mars 2011. Les équipes espèrent s'y installer à partir de fin mai-début juin pour être prêtes à accueillir les lecteurs au moment de la rentrée universitaire. Le déménagement des collections doit commencer dès réception du bâtiment.

Avant le transfert des services, les équipes se consacrent particulièrement au traitement des fonds en attente et notamment au catalogage des dons, en souffrance parfois depuis plusieurs années.

Le chantier informatique mobilise également les énergies pour préparer la migration du système transitoire Millennium vers le système de gestion de bibliothèque cible, Koha. Le basculement de l'un vers l'autre est prévu pour le mois de mars 2011.

A une question de Gilles Veinstein, Marie-Lise Tsagouria précise que les collections en libre accès seront organisées selon les trois critères successifs suivants :

- niveau étude/niveau recherche
- classement géographique
- classement disciplinaire.

Elle confirme à Dominique Akhoun-Schwarb que les collections de la rue de Lille seront inaccessibles à partir du 23 décembre 2010. Celles des annexes (Dauphine et Clichy) et celles des autres bibliothèques restent disponibles jusqu'à la fin de l'année universitaire.

3. **Présentation des réseaux et des politiques de partenariat dans le domaine de la documentation orientaliste en Europe**

Présentation par Dominique Akhoun-Schwarb de la situation au Royaume-Uni

Présentation par cercles concentriques : régional, national, européen et international.

Au niveau régional et national, il existe trois types d'accords de coopération :

- accords bilatéraux
- consortiums
- associations de bibliothécaires orientalistes

2 accords de coopération bilatéraux :

- entre la *British Library* et la *SOAS* : coopération documentaire principalement informelle, mais pouvant aller jusqu'au transfert de collections de la *SOAS* vers la *BL* et à la prise en charge de la restauration de manuscrits par la *BL*.
- hébergement de l'équipe *Index Islamicus* par la *SOAS*, en échange de services de presse de la *BL*.

4 consortiums locaux :

- *Bloomsbury Colleges* : collaboration administrative et logistique entre établissements du quartier
- *University of London* : facilitation de l'accès des étudiants à toutes les institutions participantes + quelques aspects de partage dans les politiques d'acquisition (ex à la *SOAS* : langues sibériennes, finno-ougriennes, asiatiques et africaines, archéologie du Moyen-Orient, histoire de Byzance, droit non européen)



- *M25* (du nom du périphérique autour du Grand Londres) : vise également à faciliter l'accès étudiant, produit un catalogue collectif fédéré, aide à la formation des bibliothécaires...
- *Sherpa (Securing a Hybrid Environment for Research Preservation and Access)* : dépôt de littérature grise en accès libre (13 bibliothèques à Londres).

Tous ces partenariats se sont beaucoup développés à partir des années 2000 autour des ressources électroniques et du web.

2 consortiums nationaux :

- *Research Libraries in UK*, avec un catalogue collectif (*COPAC*) de 30 millions de notices.
- *Society of College, National and University Libraries (SCONUL)*.

Associations de bibliothécaires orientalistes :

Il existe une association-mère qui fédère toutes les associations orientalistes telles que :

- *MELCOM UK*
- *Japan Library Book*
- *SCOLMA...*

Toutes ces associations sont plutôt des lieux d'échanges et des réseaux d'influence, qu'actrices de coopération formelle, même si elles réussissent parfois à mettre en place une coopération documentaire.

Deux principaux organes de financement : *RSLI* et *JISC*.

Au niveau européen et international :

- certaines associations professionnelles se sont développées au niveau européen (ex. *MELCOM*, *SCOLMA*)
- 2 consortiums européens : *European Consortium for Asian Fields Studies* (EFEO + *SOAS* qui partagent locaux, coûts, réseaux) et *SPARC Europe* (création et partage d'un dépôt de littérature grise).

En synthèse, il existe peu de cadre coopératif formel au niveau orientaliste.

Cheng Pei demande s'il existe une convention entre *SOAS* et *BL* : apparemment pas, malgré l'affichage d'un accord formel.

Gilles Veinstein s'interroge sur un accord entre *SOAS* et *Royal Asiatic Society* : pas d'accord bilatéral, la coopération se fait au sein d'un consortium plus vaste.

Présentation par Michele Bernardini de la situation en Italie

Il existe en Italie une galaxie de bibliothèques orientalistes, qui restent des institutions très séparées. Michele Bernardini a utilisé le projet de la BULAC pour argumenter en faveur d'un réseau (entre les Instituts de Naples, Rome, Venise...). Le travail a commencé par l'idée d'un catalogue collectif de périodiques. Puis deux projets ont été lancés l'un à partir de Rome, l'autre de Naples.

- *European Network of excellence for Arabic, Islamic and Middle Eastern Academic Studies*, dont l'objectif est de mettre à disposition un outil de travail complet (bibliothèque numérique, journaux, thèses, manuscrits, cartes) et de créer un réseau d'échanges via un outil informatique unique. La BULAC, l'*Österreichische Akademie der Wissenschaften*, la MMSH d'Aix en Provence... font également partie de ce projet qui sera présenté pour un financement européen en 2011.
- *Series Catalogorum* : l'objectif de ce projet, financé depuis 5 ans par la fondation Berchem, est de valoriser le patrimoine manuscrit en écriture arabe, persane et turc, en dehors, mais aussi à l'intérieur de l'Europe.

Michele Bernardini souligne l'importance de cataloguer les collections pour les préserver, notamment en Asie où elles disparaissent très vite faute de catalogue.



Présentation par Thomas De Bruijn de la situation aux Pays-Bas

La bibliothèque de l'Université de Leiden comporte des collections sur la Chine, la Corée, le Japon, l'Asie du Sud et du Sud-Est, le Moyen-Orient, le monde arabe et l'Afrique, et notamment de grandes collections de photos.

Il existe d'autres grandes institutions de recherche en sciences sociales (*KIT* à Amsterdam).

A Leiden, les instituts concernés par l'orientalisme sont multiples : *KITLV* pour l'Indonésie, la faculté de sciences humaines, *LIAS (Area Studies)*, *IIAS (Asian Studies)*, *ISIS* et *LUCIS (Islam)*, Musée d'ethnologie, Van Vollenhoven (droit international)...

La centralisation en cours des petites bibliothèques (sinologie, Japon, Corée...) est un mouvement inquiétant.

Les développements futurs vont vers :

- la numérisation des collections (premier axe de financement)
- une diminution des collections papier et de leur conservation
- plus de services pour les étudiants et chercheurs des « grands » domaines
- une utilisation accrue des ressources électroniques et des catalogues collectifs
- un grand danger pour les collections spécialisées, faute d'une demande suffisante (5 étudiants en langue indonésienne cette année).

Il y a donc urgence à trouver ou créer des réseaux.

Quelques modèles de coopération :

- *SEALG (South East Asian Library Group)*
- Liens institutionnels entre chercheurs (il faut montrer que la demande est celle d'un grand réseau européen)
- *League of Non Western Studies* (un réseau de chercheurs et de bibliothécaires, qui a peut-être disparu)
- Projets européens de numérisation du patrimoine.

Il existe des possibilités de coopération stratégique :

- En rejoignant les réseaux européens dans le domaine orientaliste, le cas échéant en prenant des initiatives.
- En utilisant comme plate-forme de collaboration la *LERU (League of European Research Universities)*
- En sollicitant les fonds de l'Union européenne.

Des coopérations techniques sont aussi envisageables :

- Sur les projets de numérisation des ressources
- Par le biais du bureau *Metamorfoze* (outils, guides, manuels, OCR...)
- En s'appuyant sur la Bibliothèque royale de la Haye, initiatrice de nombreux projets européens de numérisation dans lesquels on peut s'insérer.

Quelques observations pour conclure :

- Il y a un véritable danger pour les collections spécialisées à rester en dehors d'une coopération européenne : il faut éviter l'isolement sinon on en viendra à des bibliothèques strictement utilitaires.
- Il est essentiel de réfléchir à une politique de numérisation qui serve et de simplifier l'accès aux images. Il faut bien définir le public visé (étudiants, chercheurs, grand public, politiques...).
- Le potentiel de Paris pour devenir le centre européen des études de langues et civilisations est très important. Il faut utiliser cette position, avec l'appui des fonds européens, en trouvant un objectif réaliste et visible.

Jean-Luc Racine demande quelle est l'expérience hollandaise en matière des collections de presse, dans la mesure où les journaux en Asie mettent souvent en ligne leurs 10-15 dernières années : à la Bibliothèque royale, il existe un projet de numérisation systématique (projet *IMPACT*) des collections anciennes, mais le résultat technique n'est pas toujours convaincant et l'usage des microfiches est souvent plus aisé.

Michele Bernardini indique également qu'après numérisation de journaux chinois et japonais et mise sous vide des originaux, il a fallu rouvrir les paquets parce que le résultat de la numérisation était désastreux.

Eric Meyer conclut ce point de l'ordre du jour en proposant d'aborder une prochaine fois les coopérations et réseaux du domaine slave.

4. Présentation des collections présentes rue des Grands Moulins en octobre 2011

Francis Richard présente rapidement le document remis aux membres du conseil. Les données sont encore un peu approximatives et seront affinées au fur et à mesure que la BULAC procèdera au récolement des collections entrées dans ses magasins.

L'analyse des collections a pour double objectif d'ajuster la politique documentaire en tenant compte de l'existant et des besoins, mais aussi de souligner les complémentarités et les points forts qui permettront aux chercheurs d'utiliser au mieux les collections.

Il rappelle en quelques mots :

- les points forts historiques (fonds turc, arabe...)
- le poids exceptionnel des collections en cyrillique
- la coopération déjà existante dans le paysage parisien sur le domaine CJK
- la masse importante des collections de périodiques, outil particulièrement important pour les chercheurs.

Alain Blum s'interroge sur les possibilités de réorientation, notamment en complément de la BNF. Le document a le mérite de montrer quelques grosses lacunes, sur la Pologne, l'Asie centrale...

Francis Richard répond que le fonds d'Asie centrale fait l'objet d'un développement récent et que le travail de constitution est donc en cours. Les collections russes posent, elles, vraiment un problème de choix et imposent un partage très fin avec la BNF, en lien avec la fin de l'époque des échanges. Le problème est notamment celui des fonds à faible tirage.

Concernant le fonds polonais, il n'est pas très important à la BIULO. Il faut également tirer un trait sur le mythe de la Bibliothèque polonaise qui n'acquiert plus depuis longtemps. En revanche, la BNF dispose de plus de 2 ETP pour ce domaine.

Globalement sur certains fonds le partage est facile, sur d'autres il faut un travail plus fin. Il importe surtout de s'entendre sur les collections les plus coûteuses, sachant que la BNF n'a pas d'ambition forte sur les collections contemporaines.

Antoine Marès indique que le Centre d'études slaves a conservé ses fonds patrimoniaux, mais l'ensemble figure dans le catalogue de la BULAC. La plupart des acquisitions se fait par don, mais une coordination entre les différents acteurs (BNF, BULAC, BDIC, Condorcet...) est néanmoins cruciale, ce que confirme Francis Conte.

Alain Blum revient sur le problème que posent les éditions régionales, qui ont explosé, et dont les bibliothèques françaises possèdent peu de choses.

Pour Jean-Luc Racine, c'est à la BULAC qu'on trouvera les ouvrages SHS en langues vernaculaires.

Marie-Lise Tzagouria signale un travail en cours mené par une équipe de six conservateurs-stagiaires dont l'objectif est d'étudier différentes pistes pour la valorisation des collections de la BULAC. Le rapport final en sera rendu fin janvier.

5. Conventions de partenariat

- avec la Bibliothèque nationale de France

Francis Richard et Cheng Pei présentent cette convention, fruit de plusieurs années de travail, justifié par la proximité des établissements, mais aussi par la nécessaire concertation en période de difficulté budgétaire.

Cheng Pei précise que la forme de la convention n'est pas parfaitement adéquate (le renouvellement en 2012 se fera dans une forme plus adaptée), mais qu'il était important de réussir à jeter une bonne base de travail à la veille de l'ouverture de la BULAC.

Ce premier document permet de clarifier les axes forts, les redondances inévitables, les complémentarités qui existent déjà et qui sont à développer. Il concerne pour l'essentiel les collections conservées et acquises sur le site François-Mitterrand.

Une deuxième phase sera abordée en 2012, concernant les services aux publics et aux professionnels.

Le terme de « langue tzigane » sera ôté de la version finale.

- avec l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut d'études slaves

Cette convention a déjà été examinée et approuvée par l'Université Paris-Sorbonne.

Le terme « civilisations » sera ajouté au paragraphe 2.3.

- avec le CNRS (UMR Monde iranien et indien)

Ève Feuillebois rappelle que l'équipe a été dès l'origine très enthousiaste pour le projet BULAC, dans la dynamique duquel elle s'est tout de suite inscrite. Cette motivation a entraîné en contrepartie la mise à disposition de moyens importants par la BULAC pour le traitement et le développement des collections.

Quelques angoisses bien naturelles surgissent au moment du déménagement : crainte de l'éloignement et de l'insertion dans un tout beaucoup plus important.

Cette convention de partenariat contribue à rassurer sur le fait que des liens très étroits seront maintenus entre la bibliothèque et l'équipe de recherche ;

- à cette fin, le CNRS met à disposition de la BULAC deux agents à temps partiel pour développer et valoriser les collections iraniennes ;
- la bibliothèque s'engage à faciliter au maximum l'accès aux carrels et salles de travail de groupe pour les chercheurs de l'équipe, en attendant la construction de la tranche recherche.

Éric Meyer qui a été membre de la mission AERES chargée de l'évaluation de l'UMR témoigne de sa très grande valeur. Il fait confirmer que le CNRS maintient le site d'Ivry en attendant la tranche recherche. Il souligne l'intérêt qu'il y a à faire masse critique avec d'autres laboratoires du CNRS pour réussir à faire surgir le projet de manière définitive.

6. Projet de colloque dans la période inaugurale

La période inaugurale va durer plusieurs mois.

Éric Meyer indique qu'un premier projet a été discuté au sein du CS de l'INALCO et qu'il s'inscrirait plutôt dans le mois de février 2012. Il pourrait s'agir d'un colloque de 4-5 jours regroupant plusieurs thématiques :

- « Les bibliothèques d'ailleurs, hors Europe : quelle élaboration dans le passé des bibliothèques dans les pays que nous étudions »
- Une demi-journée consacrée à Georges Charachidzé
- Le projet des Mille et une Nuits, déjà examiné par le conseil scientifique
- Dans le cadre du PRES Sorbonne Paris-Cité : le LABEX « Utopies dans la cité »
- Projections liées aux festivals de Vesoul du FESPACO...

Antoine Marès suggère un colloque sur l'histoire politique de la constitution des fonds documentaires, en lien avec les fonds d'archives correspondants, ce qui permettrait de lancer un intéressant travail de recherche.



Pour Francis Richard, il ne faut pas rester dans l'histoire classique des bibliothèques, mais plutôt dans une dynamique de travail entre bibliothèques et enseignement.

Gilles Veinstein signale à toutes fins utiles que le directeur de la bibliothèque d'Alexandrie, M. Ismail Serageldin, est au Collège de France pendant un mois.

Alain BLUM pense qu'il faut éviter de faire un colloque inaugural commun BULAC/INALCO.

La prochaine réunion du conseil scientifique aura lieu le 17 juin 2011 dans la salle du conseil de la BULAC, rue des Grands Moulins